

Rapporteur : Monsieur Philippe MIS

**OBJET : Renouvellement du parc de multifonctions (photocopieurs) –
Signature des marchés**

Mesdames, Messieurs,

Les contrats de location maintenance d'un certain nombre de multifonctions (photocopieurs) arrivent à échéance le 1er février 2012.

Il convient donc de procéder au renouvellement des appareils suivants pour une durée de 5 ans :

- 3 multifonctions noir et blanc pour la mairie de Targé, le centre de loisirs et le service éducation,*
- 2 multifonctions couleur pour le centre technique municipal (rez-de-chaussée) et le service Vie Associative,*
- 23 multifonctions noir et blanc pour les établissements scolaires.*

Le montant prévisionnel du marché sur 5 ans est de 93 500 € TTC en location et de 72 500 € TTC en maintenance.

* * * * *

VU les articles 57 à 59 du code des marchés publics relatifs aux appels d'offres ouverts,

VU l'article L2122-21-1 du CGCT qui permet au conseil municipal de charger le maire de signer un marché sur la base d'une estimation de l'étendue du besoin et du montant prévisionnel du marché.

CONSIDERANT qu'une procédure de consultation par appel d'offres ouvert a été lancée pour procéder à l'attribution du marché de location maintenance de multifonctions (photocopieurs).

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'autoriser le maire ou son représentant à signer les marchés de renouvellement du parc de photocopieurs, ainsi que toutes les pièces relatives à ces marchés.

Le montant des dépenses sera imputé sur aux articles 6135 et 6156 des services concernés.

UNANIMITE